

Vous êtes étranger hors Espace Economique Européen et hors Suisse et vous résidez* dans l'un des pays ci-dessous :

Algérie	Colombie	Japon	Russie
Argentine	Congo brazzaville	Liban	Sénégal
Bénin	Corée du sud	Madagascar	Syrie
Brésil	Cote d'ivoire	Mali	Taiwan
Burkina Faso	Etats-Unis	Maroc	Tunisie
Cameroun	Gabon	Maurice	Turquie
Chili	Guinée	Mexique	Vietnam
Chine	Inde	Pérou	Comores
Indonésie			

* Le statut de résident correspond à un titre de séjour ou de résident permanent France. Un visa touristique ne correspond pas à un statut de résident.